

Diagnostic Accessibilité Handicapé

SF-F1066/I-4ème éd-avr2025

Présentiel - Synchrone

Objectifs

- Connaître le cadre législatif et réglementaire de l'accessibilité
- Sensibiliser les professionnels à la problématique quotidienne de l'intégration des personnes handicapées
- Connaître les conséquences et principes techniques des textes et savoir gérer les aspects concrets des projets
- Établir des méthodes d'approche pour la réalisation du diagnostic.

Les + métier

DATE : Nous consulter ou sur <https://www.sonelo.com/>

LIEUX : Site de formation : les-Alluets-le-Roi (78) ou Avignon (84)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : bulletin d'inscription signé 15 jours avant la formation (paiement avec retour de la convention signée)
Si prise en charge par organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter de 15 jours à 3 mois avant la formation selon le financeur (accord de prise en charge 7 jours avant le début de formation)

Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS LE ROI

Public Visé

Diagnostiqueurs immobilier, personnes en reconversion professionnelle, métiers de l'immobilier et de l'expertise bâtiment, architectes, géomètres, maîtres d'œuvres, etc...

Durée

21.00 Heures 3 Jours

Pré Requis

Savoir rédiger en langue française, afin de constituer la matérialisation des contrôles effectuer.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Délimiter le contexte réglementaire et les principales exigences techniques pour les ERP. Être capable de mener un diagnostic de l'accessibilité d'un ERP et de proposer des solutions.

Parcours pédagogique

L'accessibilité

L'accessibilité c'est quoi ?

Le handicap

Définition du handicap, les différents types de handicaps

ERP et IOP

- Définition d'un ERP et IOP, Classement et Types
- Les obligations réglementaires en matière d'accessibilité

La réglementation accessibilité

- Historique de la réglementation
- Loi du 11 février 2005
- Arrêté du 1 août 2006
- Arrêté du 21 mars 2007
- Décret n°2009-500 du 30 avril 2009
- Arrêté du 8 décembre 2014

Procédures, contrôle et sanction

- Diagnostic accessibilité
- Notice d'accessibilité
- Attestation de conformité
- Dérogations
- Contrôles et sanctions
- Attestation de fin de travaux

Diagnostic, audit Accessibilité

- Etablir un diagnostic ou audit accessibilité dans le cadre des obligations réglementaire ou dans la réalisation d'un projet d'aménagement d'ERP
- Analyse article par article de la réglementation dans le but de réaliser une notice ou un diagnostic d'accessibilité dans le bâti neuf et existant

Étude de cas pratique sur site et rédaction de rapport (exercices).

NB : Susceptible d'être modifié en fonction des évolutions réglementaires.

Moyens pédagogiques

MOYENS :

Livret de formation, diaporama interactif, mise en situation pratique et étude de cas, rédaction du rapport de diagnostic (avec méthode d'inspection) et recommandations, matériel de vidéo projection

MÉTHODES :

Active, participative et démonstrative

MODALITÉS :

- Présentiel
- Point en amont de la formation avec restitution du besoin
- Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation de l'évolution pédagogique
- Évaluation à chaud de satisfaction en fin de formation

Qualification Intervenant.e-s

Equipe technique SONELO et/ou prestataires référencés

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation des acquis par un QCM Note minimale 10/20 pour validation de la formation

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

Contactez-nous !

SONELO Formation

Tél. : 01.39.75.36.96

Mail : contact@sonelo.fr